

• (3.40 p.m.)

Des députés ont parlé au président de l'alinéa 3 du commentaire 100 de la 4^e édition de Beauchesne. Ce commentaire est très connu et je partage tout à fait l'avis du député de Winnipeg-Nord-Centre lorsqu'en nous citant ce passage il déclare qu'il s'agit ici d'une question d'urgence et d'importance nationale. En voici un extrait:

«urgence»... signifie «urgence du débat», lorsque les occasions ordinaires fournies par le Règlement de la Chambre ne permettent pas que le sujet soit soulevé assez tôt...

L'expression est tout à fait relative, il va sans dire. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à titre de leader du gouvernement à la Chambre, nous informe que bientôt, d'ici quelque temps, il se présentera une occasion d'aborder cette question importante et manifestement urgente. La Chambre est présentement saisie, a-t-il dit, d'un amendement à la motion budgétaire, et sera saisie de trois motions de subsides. Je pourrais ajouter que l'une d'elles doit être présentée très prochainement. Malheureusement, je ne peux pas donner de date précise, mais cela ne tardera pas. Il existe une troisième occasion dont a parlé le ministre.

A mon avis, comme c'est le premier jour de reprise de la session, la meilleure formule serait de fonder les possibilités d'entente entre les leaders de la Chambre, quant à une date prochaine pour l'étude de cette importante question. S'il n'y avait pas entente et si une autre proposition était faite dans quelque temps, l'attitude de la présidence pourrait être différente à ce moment-là.

Peut-être pourrais-je lire aux honorables députés un passage de l'alinéa 8 du commentaire 100 qui se trouve à la page 94 de la 4^e édition de Beauchesne. Le voici:

J'estime que l'article du Règlement... n'a jamais envisagé de motion concernant un sujet de portée aussi vaste. Ce qui était visé, à mon avis, c'était quelque crise soudaine, soit à l'intérieur du pays, soit dans le domaine des affaires étrangères.

Les honorables députés ont fait ressortir qu'il ne s'agit pas d'une crise soudaine. Peut-être est-ce une crise permanente. Dans la situation actuelle, je doute que la motion puisse être discutée en vertu de l'article 26 du Règlement. Le commentaire poursuit en ces termes:

...on n'envisageait pas, à mon avis... qu'une question de très grande portée, exigeant des mesures législatives pour la régler de façon efficace...

ce qui est apparemment le cas ici,

...fasse l'objet du débat sur la motion proposant l'ajournement de la Chambre.

En raison de tout ce qui précède, je conclus que cette motion ne peut être étudiée en ce moment, mais devrait plutôt être réexaminée par la présidence dans un avenir proche, comme l'a dit le ministre.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA BAISSÉ DU PRIX DU BLÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention d'adresser ma question au ministre du Commerce, car il s'agit de ses responsabilités à la Chambre des communes en ce qui concerne la Commission canadienne du blé. En son absence, je l'aurais posée au ministre des Finances, mais lui aussi est absent. Je poserai donc ma question directement au premier ministre. Pourrait-il expliquer à la Chambre et au pays pourquoi le prix du blé a baissé de 22c. le boisseau depuis l'annonce du ministre du Commerce, avant l'ajournement de la Chambre, que le prix du blé augmenterait de 20c. le boisseau à la suite de son rapport à la Chambre sur la négociation Kennedy?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question est beaucoup trop vaste pour qu'on y réponde à l'appel de l'ordre du jour. Je la considérerai volontiers comme avis. Nous aurons bientôt l'occasion d'en traiter. Le ministre de l'Industrie et du Commerce est actuellement en mission officielle. Le ministre des Finances assiste à l'assemblée annuelle de la Banque mondiale au Brésil. Ils seront tous deux de retour dans quelques jours. Nous aurons sous peu l'occasion de discuter de cette importante question.

M. Woolliams: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'Accord international sur le blé semble être périmé, j'aimerais savoir si le premier ministre ou son gouvernement ont entretenu des pourparlers avec les États-Unis, au niveau ministériel, pour éviter la baisse des prix du blé? Des discussions ont-elles eu lieu avant que les États-Unis annoncent une augmentation des subventions pour leur blé, ce qui leur permettrait d'accaparer nos marchés?

Le très hon. M. Pearson: Le ministre de l'Industrie et du Commerce en a discuté à Washington le mois dernier.